



Révision jugement sur trajets et pension alimentaire ?

Par **sherve**, le **10/12/2009** à **15:28**

Bonjour,

Ma fille de 8 ans habite chez sa mère à 500 km de chez moi. J'ai actuellement un jugement qui m'accorde la moitié des vacances scolaires d'été, Noël et avril et la totalité en octobre et en février. Je dois effectuer 7 trajets aller retour et elle n'en effectue donc que 3. Je paye 150€/mois de pension alimentaire.

Je voudrais faire réviser ce jugement car je vais avoir un bébé avec ma nouvelle compagne. J'aurais donc moins de ressources et moins l'envie et le temps de passer une journée entière sur la route à chaque vacances scolaires. Sachant aussi que ma compagne va être en congé parental plusieurs mois donc un salaire en moins.

Pourrais-je obtenir une révision de la pension à la baisse ainsi que la possibilité que la mère de ma fille fasse plus de trajets, voir la totalité puisque c'est elle, il y a deux ans, qui a décidé d'aller habiter à l'autre bout de la France ?

Merci pour votre réponse, cordialement.